

Je soussigné Jean-Philippe EYMARON représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, OCSA Formation®, atteste que :

**Monsieur MORBY Johan**

**Salarié(e) de l'entreprise : LIP TOULOUSE**

**a suivi l'action : Formation CACES® R482 Initial**  
**Niveau(x) / Catégorie(s) : A - F**

**Nature de l'action concourant au développement des compétences :**

- ☒ action de formation <sup>1</sup>
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 11/05/2026 au 13/05/2026  
pour une durée de 21,00 heures <sup>2</sup>

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Toulouse,  
le 13/05/2026

Cachet et signature  
du responsable du dispensateur de formation  
**M. EYMARON Jean-Philippe, Président**

OCSA FORMATION®  
SAS au capital de 50 000€  
6 rue Sirven - 31100 TOULOUSE  
Tél : 05 34 66 47 26  
Siret : 791 768 807 00020  
N° Existence : 73 31 06876 31

<sup>1</sup> Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement

<sup>2</sup> Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser